



# RAPPORT D'ACTIVITÉS //2013



Réinventons l'énergie de la terre





## Editorial



Madame, Monsieur, Cher(e) sociétaire,

A chaque fin de « campagne », vient l'heure des bilans.

Voici donc le temps du bilan de l'année 2013 et de notre Assemblée Générale annuelle.

Après sept années d'existence, et après avoir suscité de nombreuses questions et interrogations, l'IAD est aujourd'hui connu auprès d'un certain nombre de responsables et reconnu comme force de proposition.

L'émergence du projet politique agricole français « Produire Autrement » avec le développement de la thématique Agro-Ecologique autour de la double performance économique et écologique illustre le bien-fondé de la démarche innovante de l'IAD.

La mutualisation de la puissance de nos expériences et la force de nos résultats nous assurent une redoutable sérénité dans notre vision au long court. La volonté de l'IAD est d'éclairer les voies progressistes qui mèneront à la Durabilité de l'agriculture en apportant des solutions à la hauteur des nécessités.

Le défi sera incontestablement de diffuser un certain nombre de solutions productives, économiques et environnementales vers les acteurs de l'agriculture.

A la lecture de ce rapport d'activité 2013, vous retrouverez l'ensemble des missions que nous avons mené mais aussi qui seront développées en 2014 et 2015.

En vous remerciant par avance de la confiance que vous nous accordez,

**Jean-François SARREAU**  
*Président de l'Institut de l'Agriculture Durable*

*Paris, le 15 mai 2014*





## 1/ 2013, une année charnière pour l'avenir de l'agriculture

### ❖ La Mission Hervieu-Guillou



Le Ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt a pour ambition de *«développer le potentiel et la diversité de notre agriculture et de combiner compétitivité économique et préservation de l'environnement.»*

Dans cette perspective, il a demandé à Marion Guillou (ancienne Présidente Directrice Générale de l'INRA) de faire un point sur les bonnes pratiques agricoles à l'échelle de l'exploitation, et aux échelles plus larges des territoires et des filières, dans l'objectif de **promouvoir des systèmes agricoles doublement performants**, sur les plans économique et environnemental, et de proposer des recommandations susceptibles de conforter une dynamique positive.

Cette mission a mobilisé les services du ministère, le **Centre d'Etudes et de Prospective** (CEP) en premier lieu, l'INRA et en particulier ses groupes dits «filières», et un total de plus de **200 partenaires agricoles**, des filières et des territoires.

Les conclusions de cette mission doivent permettre de nourrir la loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt prévue fin 2013.

Dans le cadre de cette mission, de nombreuses démarches pionnières ont été repérées et analysées.

L'IAD a été sollicité puis identifié comme **un véritable réseau de terrain**, constitué **d'agriculteurs pionniers** ayant expérimenté et mis en œuvre des pratiques et des **systèmes innovants** visant cette **double performance économique et environnementale**.

L'IAD a ainsi intégré le **comité de pilotage et de suivi de la mission**, et a permis d'alimenter les réflexions en apportant des résultats sur différents projets d'expérimentation dont :

- l'autonomie protéique de l'élevage (Ferme de Christian ABADIE),
- l'approvisionnement laitier responsable (Projet CLE Bongrain).



## 2/ L'entrée au capital de nouveaux actionnaires

La pertinence des sujets développés par l'IAD, et sa spécificité visant à rassembler tous les acteurs de la chaîne de valeur de la filière agricole, font qu'aujourd'hui plusieurs groupes agroindustriels ont manifesté un intérêt certain pour intégrer l'IAD et participer à l'essor et aux projets portés par l'Institut.

L'année 2013 a concrétisé la volonté de l'IAD de renforcer son socle en intégrant **trois nouveaux actionnaires** lors de l'Assemblée générale du 21 juin 2013.

Le **Collège agriculteur** a été renforcé par l'entrée au capital de Monsieur **Jean-Claude Lajous**, agriculteur à Esparron en Haute-Garonne, adhérent de l'association AOC Sols, et en semis direct sous couvert depuis 2000.



Le **Collège Entreprises** a été renforcé par l'entrée des **Etablissements Bellanné**.



Basée à Thouars, dans les Deux-Sèvres, la société s'organise autour de deux pôles d'activités:

- la nutrition animale, fabrication d'aliments pour animaux d'élevage.

**Bellanné** intègre l'ensemble des étapes de la fabrication d'aliments composés et propose tous les services qui y sont associés.

*Conceptions de programmes alimentaires et nutritionnels – Approvisionnement matières premières – Formulation – Mise en place d'essais en élevage – Livraison des aliments – Suivi technico-économique des élevages.*

- et les productions végétales, agrofourniture et collecte de céréales.

**Bellanné** fournit les produits et services nécessaires aux cultures et accompagne ses clients dans une démarche de progrès qui vise à réduire l'empreinte écologique des cultures tout en assurant un niveau de production élevé en quantité et en qualité.

L'entrée des **Etablissements Bellanné** au capital de l'IAD va se concrétiser sur le terrain avec la mise en place de projets d'expérimentation au cours de l'année 2014. Le projet consiste, via un programme de formation vers 2 groupes d'agriculteurs éleveurs et céréaliers, à co-construire les itinéraires techniques et économiques sécurisés d'une agriculture non polluante et productive élaborée sur les grands principes de la fertilité organo-biologique des sols.

Le projet s'est mis en place en 2014 et fonctionne avec un programme VIVEA.



L'Assemblée générale a également entériné l'ouverture d'un nouveau **Collège « Industries de la première transformation »** et l'entrée au capital de **Pom'Évasion**,



Créée en 2001, la structure de production et de commercialisation angevine **Pom'Évasion** basée sur le Min d'Angers s'est spécialisée dans la vente de pommes. Les producteurs de **Pom'Évasion** exploitent 700 ha de vergers et produisent 35.000 T de pommes comprenant plus de 12 variétés.

La prochaine Assemblée Générale du 23 mai 2014 entérinera l'entrée au capital d'**OCI Nitrogen**, leader dans l'industrie européenne des engrais.



### 3/ Les partenariats

Un certain nombre de partenariats se concrétisent en 2013.

#### ❖ Le GIS relance agricole

L'IAD, en tant que **membre associé du GIS Relance Agricole** depuis 2012, a permis d'alimenter les réflexions auprès des acteurs comme l'INRA.



La dernière conférence d'orientation élargie du GIS RA a confirmé que les attentes sont fortes vis-à-vis des travaux de l'IAD.

En effet, les acteurs du GIS RA et notamment l'INRA ont pris la mesure du projet qui est à construire pour l'agriculture de demain, projet qui a été initié par l'IAD.

Ainsi, les travaux de l'IAD ont été cités à plusieurs reprises comme étant précurseurs et montrant déjà des solutions innovantes qui permettraient de répondre aux enjeux de production

L'IAD a notamment permis d'alimenter les réflexions dans le cadre du chantier **ESPERA « Stagnation des performances et des rendements agricoles »** en démontrant le potentiel de maximisation de la production de biomasse, de l'accélération des cycles et le potentiel de la double culture qui apparaît comme « LA » solution d'avenir permettant d'augmenter les rendements agricoles dans l'esprit de la double performance économique et écologique.

#### ❖ Le Réseau Mixte Technologique ERYTAGE

Suite à la participation aux derniers Carrefours de l'Innovation Agricole de l'INRA le 12 septembre 2013 à Paris, sur le thème « Indicateurs de performance



agri-environnementale », l'IAD a proposé sa candidature au **RMT ERYRAGE « Evaluation de la durabilité des systèmes et Territoires AGricolEs »**, candidature qui a été retenue.

Le projet du RMT ERYRAGE porte sur **le regroupement, le développement et la mise en synergie des compétences scientifiques et techniques existantes** pour doter les acteurs concernés (agriculteurs, conseillers agricoles, formateurs, gestionnaires de ressources et de territoires, pouvoirs publics,...) d'un réseau, de compétences et de ressources dédiées à **l'évaluation de la durabilité des systèmes de production et des territoires agricoles**.

Les partenaires sont les suivants : Agro-Transfert Ressources et Territoires, INRA, ACTA, Institut de l'Élevage, ARVALIS, ITB, CIRAD, LaSalle Beauvais, EPN Bergerie Nationale, Chambre d'Agriculture de Poitou Charentes, Chambre d'Agriculture de l'Aisne, Ambre Développement, CER France Normandie Maine, Envilys, Solagro, VIVESCIA, l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole d'Obernai, l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole du Paraclet

Le programme de travail du RMT s'articule autour de **5 axes de travail**

- **Axe 1** : Développements méthodologiques

- **Axe 2** : Expertise, référencement et veille sur les méthodes

- **Axe 3** : Analyse et prise en compte des usages

- **Axe 4** : Mutualisation des accès aux ressources informatiques nécessaires aux évaluations

- **Axe 5** : Formation - valorisation – Diffusion

L'IAD s'est positionné sur les axes 1, 3 et 5. Il s'agira de participer à 2 réunions par an sur chaque axe de travail.

❖ **L'Institut polytechnique LaSalle Beauvais**



L'IAD a initié en 2013 un partenariat avec LaSalle Beauvais sur différents axes de travail :

- la mesure des fuites de nitrates
- l'évaluation du stockage du carbone dans les sols
- l'évaluation de la biodiversité dans les parcelles cultivées.

Les étudiants de LaSalle Beauvais ont été sollicités pour réaliser des rapports bibliographiques sur ces axes. L'objectif de ces travaux est d'établir un travail bibliographique sur les différents outils d'évaluation, en identifiant les forces et faiblesses des systèmes existants.



## ❖ Le Programme AGR'EAU



Ces travaux devront permettre de compléter le set d'indicateurs de mesure de l'IAD.

### 4/ Les Projets en développement et les formations

#### ❖ Approvisionnement Laitier Responsable



Ce projet se développe depuis 2011 avec le groupe laitier Soparind Bongrain avec un objectif de développer la durabilité des fermes laitières livrant du lait aux différentes filiales du groupe.

La baisse de l'empreinte carbone est l'axe principal développé.

Pour ce faire, l'autonomie en protéines des élevages, la santé du sol, la santé de l'animal, l'âge au vêlage et la productivité des animaux sont les thèmes abordés.

L'IAD intervient sur les 2 premières thématiques via des formations et l'animation des groupes.

En 2013, 250 éleveurs ont été concernés. 2014 constitue une année charnière où l'ensemble du projet sera diffusé vers les **6000 producteurs avec un objectif de former 10 % d'entre eux.**

Ce programme est expérimental autour de la nécessaire couverture des sols en vue de préserver la **qualité de l'eau**.

Il se développe en partenariat avec l'AFAF (Association Française d'AgroForesterie) et l'Agence de l'Eau Adour Garonne. L'objectif consiste à **identifier les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA)** permettant de protéger l'eau et d'avoir de bons résultats économiques.

Le démarrage du programme s'est réalisé en 2013. Il est principalement axé autour de la **communication d'expériences réussies** avec l'**identification de 200 fermes pilotes** ainsi que la collecte de résultats et de références via les **indicateurs de l'IAD** et la mise en places de protocoles de mesures qui seront opérationnels en 2014/2015.

*Pour plus d'informations sur la démarche Agr'Eau et l'accès aux newsletters :*  
<http://www.agroforesterie.fr/AGREAU/agr-eau-demarche-agroforesterie-couverture-des-sols.php>

#### ❖ Formations

L'IAD a réalisé de nombreuses formations sur le projet d'agriculture durable qu'elle développe. Les indicateurs de durabilité ainsi que la **plateforme Indiciades** constituent un axe de développement privilégié. Les formations (50) ont concerné des groupements (11), des Chambres d'agriculture (2), des groupes



innovants (7), des entreprises (26) et des adhérents de l'IAD (6) ;

## 5/ Les programmes de recherche, clefs de la réussite

### ❖ Le Projet européen INSPIA



L'IAD SAS est engagé auprès de l'ECAF (European Conservation Agriculture Foundation) et de l'ECPA (European Crop Protection Association) dans un programme de mesure de la biodiversité intitulé **inspia (European Index for Sustainable Productive Agriculture)**.

Ce programme a pour objet de **définir les bonnes pratiques agricoles (BPA)** à la fois favorables à la performance économique de la ferme et produisant des services écologiques.

A partir de la couverture des sols, cette agriculture a notamment pour objectif l'amélioration des sols, de la biodiversité, de la qualité de l'eau, ...

Par l'intermédiaire des indicateurs développés par l'IAD, il s'agit de démontrer que ces bonnes pratiques peuvent augmenter la capacité de l'agriculture à séquestrer le carbone dans les sols et d'obtenir des résultats positifs dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux.

Ce programme va regrouper **3 groupes de fermes pilotes en Espagne et en France**, avec des apports en Belgique et au Danemark.

Avec l'appui en France de l'APAD, deux groupes de 15 fermes ont été constitués en 2013. Ils seront évalués par les indicateurs de l'IAD.

Plusieurs chantiers ont été engagés dans le cadre du programme **inspia** :

- Deux groupes de travail se sont réunis, l'un sur les indicateurs, l'autre sur les bonnes pratiques. A l'issue de ces réunions d'experts, une grille de liaison entre les indicateurs et les bonnes pratiques a été définie. Elle est en cours de validation.
- Un guide des bonnes pratiques agricoles a été rédigé à l'attention des agriculteurs. Il est en ligne sur le site de l'IAD, [www.agridurable.fr](http://www.agridurable.fr)
- Le site *indiciades*, support des fermes du programme inspia, a été traduit en espagnol ([www.indiciades.es](http://www.indiciades.es)) et en anglais ([www.indiciades.com](http://www.indiciades.com)).

### ❖ Le Projet d'expérimentation sur l'azote

Ce projet d'expérimentation a été constitué en partenariat entre l'IAD, **OCI Nitrogen**, l'Université **Picardie Jule vernes** et la coopérative **Vivescia**.



L'idée est de mettre au point une expérimentation capable d'évaluer différents critères :

- l'efficacité de la forme d'azote apportée
- l'influence du paramètre travail du sol sur la gestion de l'azote et l'impact environnemental
- l'aspect génotype des cultures.

L'expérimentation débutée fin 2013 devra répondre à la question suivante : « existe-t-il une variabilité de gestion de l'azote dans les nouveaux systèmes de cultures innovants avec couverture permanente des sols ? »

#### ❖ La participation aux CASDAR

Aux côtés de l'APAD, l'IAD est aujourd'hui partenaire de 2 des CASDAR retenus par le ministère : ce sont les projets **APAD Centre Atlantique** et **APAD 62**.

L'IAD apporte sa compétence et ses moyens d'évaluation des progrès réalisés, notamment à travers la plateforme internet de calcul des indicateurs **indiciADes**.

Depuis, le CASDAR "Sol en Caux" a également fait appel à l'IAD, qui lui a apporté son soutien sans hésiter. L'Institut le fait en tant que partenaire de tous les projets de développement de l'agriculture durable.

Et l'IAD répondra à toutes les sollicitations pouvant émaner des autres projets.

## 6/ **indiciADes**, les indicateurs en ligne accessible à tous

L'objectif de [www.indiciades.fr](http://www.indiciades.fr) est de permettre à tous les agriculteurs de mesurer la performance de leur ferme, selon les 28 indicateurs de résultat développés par l'IAD, en vue d'une analyse du système de production dans son ensemble.

Ces indicateurs de résultat permettent d'évaluer la ferme, et de mesurer ses progrès dans le temps. **IndiciADes** permet ainsi de suivre sa ferme d'une année à l'autre mais aussi à l'échelle d'un groupe, de se comparer au sein d'un même système de production et dans des conditions proches (réseau coopératif, de développement, départemental...) et d'identifier les leviers de progrès pour évoluer vers plus de durabilité.

Cette approche permet ensuite de développer des actions plus ciblées sur les différents facteurs de progrès : diminution du travail du sol, couverture du sol, fertilité, gestion des intrants, maximisation du rendement, gestion de la biomasse...

Opérationnelle depuis 2012, la plateforme internet de calcul des indicateurs **indiciADes** s'enrichit. Elle offre désormais un certain nombre de contenus liés à l'agriculture durable dès la page d'accueil (et donc sans besoin de s'inscrire).

Son fonctionnement est également amélioré pour ses 420 utilisateurs à ce jour.



Par ailleurs, de nouvelles fonctionnalités viendront prochainement enrichir la plateforme, notamment la gestion des groupes.

#### ❖ Le bilan 2013

La plateforme internet indiciADes comptait fin 2013 plus de 300 adhérents. Et de grandes tendances commencent à émerger, mettant en lumière les liens entre les pratiques de l'agriculture de conservation et les bénéfices économiques et environnementaux.

Le bilan de l'année 2013 a été présenté lors des Rencontres internationales de l'agriculture durable. Ce bilan, basé sur l'ensemble des statistiques de la base indiciADes met dès à présent en lumière les résultats positifs de l'agriculture durable en matière notamment de réduction des coûts de production, d'amélioration de l'IFT ou encore de réduction des gaz à effet de serre.

Afin d'accompagner les agriculteurs dans leur démarche de progrès, et pour permettre d'identifier et de partager les bonnes pratiques, l'IAD continue à enrichir son site et proposera de nouvelles fonctionnalités fin mars

#### ❖ Le développement de la plateforme

La phase n°1 a été achevée début 2013. Elle a fait l'objet d'amélioration au cours de l'année pour être désormais pleinement opérationnelle :

- un contrôle permanent des incohérences a été mis en œuvre, avec des alertes en cas de mauvaise saisie ;
- les marges basse et haute de chaque indicateur ont été précisées ;
- en cas de résultat dépassant ces marges, des messages d'alerte sont adressés aux abonnés.

Grâce à ces avancées, et sans qu'un plan de communication soit spécifiquement mis en œuvre, le nombre d'abonnés a continué à progresser :

	Nombre d'abonnés	Nombre d'enquêtes finalisées
Au 15/02/2013	143	96
Au 01/03/2013	176	112
Au 10/10/2013	244	152

Le développement de la plateforme (phase n°2) est en cours de réalisation.

En 2014, il permettra aux groupes d'agriculteurs de bénéficier d'un outil de management des résultats.

Plusieurs actions de progrès ont été conduites :

- les conditions générales de vente et d'utilisation (CGV) sont désormais disponibles sur les sites indiciades. Elles précisent notamment l'ensemble des dispositions prises pour protéger les données



- personnelles des agriculteurs abonnés aux services de ce site.
- Un didacticiel est également disponible en ligne, permettant de présenter les différentes étapes sur les sites indiciades.
- Le design de la page d'accueil a également été modernisé.

En 2014, la plateforme indiciades atteindra sa pleine capacité et fera l'objet d'une campagne de promotion.

## 7/ Le volet Communication

### ❖ Le nouveau site internet de l'IAD

En 2013, l'IAD a complètement remodelé son site internet dont la plateforme technique était devenue obsolète.

Cette refonte a obligé l'IAD à abandonner son ancien nom de domaine ([www.institut-agriculture-durable.fr](http://www.institut-agriculture-durable.fr)) jugé trop compliqué pour un nouveau plus simple : [www.agridurable.fr](http://www.agridurable.fr).

Cette migration s'est temporairement, et en toute logique, traduite par un recul du référencement du site dans les moteurs de recherche. Cette situation est désormais rétablie sur de nombreux mots clefs.

Et pour la première fois, IAD en tant que tel figure en tête du référencement, en ayant dépassé la marque éponyme d'Apple.

De nombreuses rubriques nouvelles ont été créées permettant de lier les différents contenus et activités de l'IAD : les Rencontres, inspia, indiciades,...

Les archives sont désormais beaucoup plus claires et accessibles, offrant de nombreux contenus à ceux qui souhaitent les consulter. Les archives images sont également consultables et téléchargeables dans la rubrique « **En images** ».

La rubrique « **Evènement** » permet de suivre les activités de l'IAD, notamment sous forme de calendrier. Cette rubrique doit aussi pouvoir recenser d'autres types de rendez-vous, en fonction des informations transmises par les actionnaires ou les partenaires de l'IAD.

Par ailleurs, une rubrique « **Bonnes pratiques agricoles** » a été créée. Elle a pour objet final de regrouper les expériences en matière d'agriculture durable.

En 2014, l'IAD s'est doté d'un outil spécifique de **mesure des flux sur son site internet**. Les premiers résultats partiels tendent à montrer une fréquentation régulièrement en hausse, ainsi qu'un nombre important de pages consultées par visiteur.

### ❖ La lettre électronique

La « **Lettre électronique de l'IAD** » a acquis son rythme de croisière, à raison de 2 numéros par an.

Elle est, en effet, complétée par la « Lettre électronique des Rencontres de l'Agriculture durable » qui édite 5 numéros par an.



❖ **Les 6èmes Rencontres Internationales de l'Agriculture Durable**

Les 6èmes Rencontres internationales de l'Agriculture durable se sont tenues le **29 janvier 2014**, dans l'enceinte du Palais Brongniart à Paris. Elles ont réuni plus de **200 personnes** et les intervenants étrangers de très haut niveau ont donné un relief tout particulier aux débats.

Les échanges autour des pratiques de l'agriculture durable à travers le monde ont été illustrés par plusieurs orateurs qui ont présenté des expériences concrètes ainsi que des parcours agricoles très intéressants.

Les Actes de cette journée ainsi que l'ensemble des supports utilisés lors de ces Rencontres sont disponibles sur le site internet de l'IAD.

Vous pouvez trouver toutes les informations de cet évènement à partir du lien suivant :

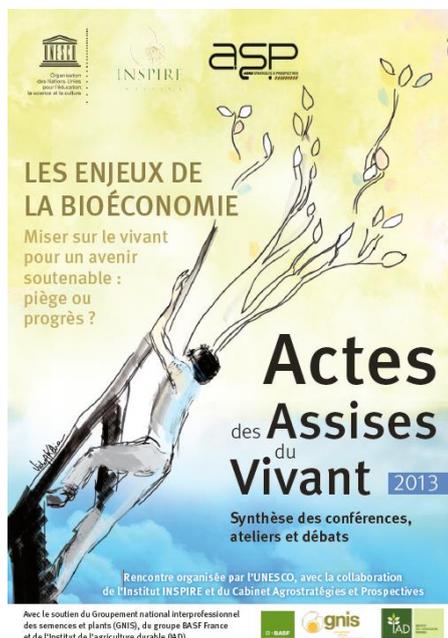
<http://www.agridurable.org/fr/articles/6emes-rencontres-internationales-de-laagriculture-durable>

❖ **Les interventions de l'IAD**

En 2013 l'IAD et ses membres ont été sollicités à plusieurs reprises pour intervenir ou soutenir des évènements tels que :

**Les assises du vivant 2013**, sur le thème « Les enjeux de la Bioéconomie : miser sur

le vivant pour un avenir soutenable : piège ou progrès ? » qui se sont tenues les 12 & 13 décembre 2013 à Paris organisées par l'UNESCO.



Le colloque de la SAF « **Les paysages multifonctionnels – un équilibre entre agriculture et environnement** » le 10 septembre 2013 à Paris, où Jean-François Sarreau est intervenu sur le thème « **Les chefs d'entreprises agricoles et le verdissement de la PAC** ».



10 septembre 2013



Initié par:



Hôte:





Intervention de Konrad Schreiber lors des **9èmes Rencontres parlementaires sur l'Agriculture durable à Paris le 3 décembre 2013 sur le thème « Une agriculture productive, durable et autonome est-elle possible ? »**

## **8/ Le rapport de gestion**

Nous vous indiquons que les comptes annuels de la société, soumis à votre approbation, constituent le troisième exercice de la société.

### **Situation de la société et son activité au cours de l'exercice écoulé**

L'activité de l'exercice vous a été décrite précédemment dans le rapport d'activité.

### **Résultats de l'activité**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

- le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 285 237 euros ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 285 240 euros ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 276 220 euros ;
- le résultat d'exploitation ressort à 9 021 euros ;
- Aucun salarié n'est employé par la société ;
- Compte tenu d'un résultat financier de - 338 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 8 683 euros;

Au 31 décembre 2013, le total du bilan s'élevait à 278 494 euros.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R225-102 du Code de commerce.

### **Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et celle à laquelle le présent rapport est établi**

#### **Vote des résolutions**

Nous vous invitons à approuver par vote le texte des résolutions que nous vous proposons. Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

#### **1- Activité en matière de recherche et développement**

La société n'a réalisé aucune activité en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

#### **2- Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du C.G.I., nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal visées aux articles 39.4 et 39.5 du CGI.

#### **3- Filiales et participations**

Aucune participation n'est détenue par votre société.

Aucune prise de contrôle n'a eu lieu au cours de l'exercice écoulé.



#### **4- Affectation des résultats**

Conformément à la loi et à nos statuts, le Conseil d'Administration propose d'affecter l'intégralité du résultat bénéficiaire de 8 683 € au compte « Report à nouveau ».

#### **5- Dividendes versés au titre des trois exercices précédents**

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé depuis la constitution de la société, l'exercice écoulé étant le premier exercice social.



Réinventons l'énergie de la terre

IAD - INSTITUT DE L'AGRICULTURE DURABLE  
38 RUE DE MATHURINS - 75008 PARIS  
01 45 55 58 18